

**Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)**

**COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG**

**Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.**

**Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique [secretariat.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr)**

**Le tuteur de stage pourra alors vous contacter** pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

**Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection**, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

**Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel.** VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

**INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE**

**Durée minimum :**

3 mois

**Durée maximum :**

6 mois

**Date de début de stage souhaitée :** 01/04/2025

**Date de fin de stage souhaitée :** 17/07/2026

**Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :**

15 jours

**Qualités personnelles requises :**

Fort intérêt pour les questions politiques, qualités rédactionnelles, très bonne maîtrise des outils informatiques, sens de l'organisation, analyse, rigueur.

**Langues nécessaires :** Anglais

B2

Cliquer

**Remarques éventuelles sur les langues :**

**Descriptif du stage, activités/missions confiées :**

Le/La stagiaire sera placé( e) auprès du Consulat général, de façon à découvrir toutes les facettes de l'activité du consulat. Il/elle sera plus particulièrement chargé ( e) de contribuer :

- à l'analyse de la vie politique du Québec, en terme de politique intérieure, de rapports entre les niveaux fédéral (Ottawa) et provincial, et enfin de relations internationales. Il/elle suivra en particulier la presse quotidienne (réalisation d'une synthèse hebdomadaire), et participera avec le consul général à des entretiens avec les partenaires québécois et à des événements (visites, manifestations ...). Le/la stagiaire contribuera à l'élaboration de notes diplomatiques et à des analyses de fond sur les principaux sujets d'actualité.

- à la préparation du 14 juillet

- Le/la stagiaire sera associé ( e) au montage des visites ministérielles et d'autorités françaises (ministres, parlementaires, présidents de région et maires, délégations françaises au Québec : élaboration des programmes de visite, prises de contacts avec les partenaires, élaboration de notes et dossiers de fond.

## CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

Taxes de 15% ajoutées sur pratiquement tous les prix affichés. Services téléphone portable 50 dollars - certains préfèrent garder leur numéro de portable français, car moins onéreux - Internet 70 dollars. Épicerie 80 à 100 dollars/semaine. Restaurants : 13 à 15 % de pourboire à ajouter en plus des 15% de taxes.

**Conditions d'hébergement** (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Pas de logement par le poste. Prévoir un budget pour une colocation à Québec entre 700 et 800 dollars et pour un studio entre 1000 et 1200 dollars.

Vaccins, points particuliers de santé :

Possibilité de rendez-vous dans une clinique privée selon les disponibilités. Pas de médecin traitant.

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Transport en commun : abonnement mensuel de 100 dollars. Le centre ville est assez bien desservi.

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Oui

Non

Conditions d'obtention du visa :

En plus d'une AVE, les stagiaires ont besoin d'un permis de travail, celui-ci peut s'obtenir soit à l'arrivée à l'aéroport sur présentation de la convention de stage et des documents relatifs au séjour (mais procédure soumise à l'appréciation de l'agent de l'ASFC) soit auprès de l'ambassade du Canada à Paris (mais plus long).

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche